

Les élus CFDT vous informent...



Lors de ce CSE Extraordinaire qui s'est tenu au Centre Technique du Creusot, les élus CFDT ont pu partager l'actualité du CT et ont découvert qu'une réorganisation était en cours. Sans point à l'ordre du jour sur une potentielle information consultation, la Direction a déroulé ce projet de réorganisation. La CFDT vous restitue les grandes lignes des échanges

➔ Réorganisation des opérations au Centre Technique

Ce qu'il faut retenir !

Lors du CSE extraordinaire, la Direction a présenté un projet de réorganisation des opérations du Centre Technique. Cette évolution s'inscrit dans la continuité du projet CT'up, avec comme objectif affiché de simplifier le fonctionnement, harmoniser les pratiques et mettre fin à une organisation en silos entre sections, sites et bâtiments. La Direction met en avant un besoin de "désilotage", une meilleure lisibilité des responsabilités et une organisation davantage structurée autour des métiers et des lignes technologiques. Premier problème aucune information consultation n'a été mise à l'ordre du jour en lien avec cette réorganisation majeure.

Ce que la Direction veut changer :

Aujourd'hui, les opérations sont structurées autour de plusieurs départements. Le projet présenté vise à réduire le nombre de départements et à passer à une organisation autour de deux Lignes Technologiques :

- LT M/C : Matériaux / Chimie - Elina THUREL
- LT TH/M : Thermohydraulique / Mécanique - Jérôme MOULIN

L'idée avancée par la Direction est de regrouper sous une même bannière des activités proches, afin de faciliter :

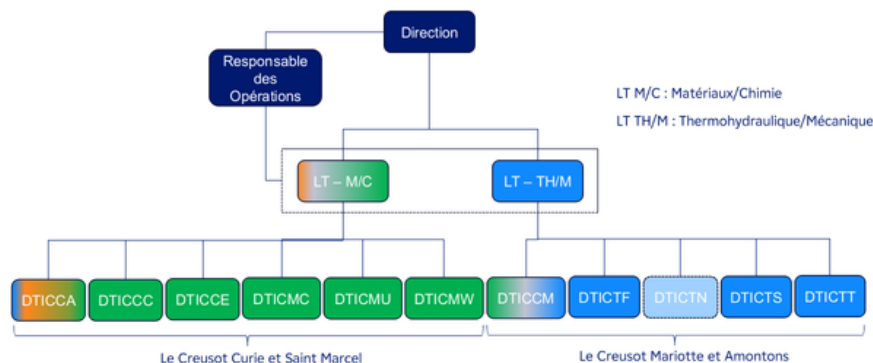
- Le partage de ressources,
- L'harmonisation des pratiques,
- Une meilleure lisibilité pour les salariés,
- Et une coordination plus simple entre sections.

La présentation Direction précise également que l'objectif est de ne plus piloter prioritairement par site ou par bâtiment, mais par logique de compétences et ainsi créer un fonctionnement commun. Les sections resteraient la maille de proximité pour garder une capacité de décision au plus près du terrain.

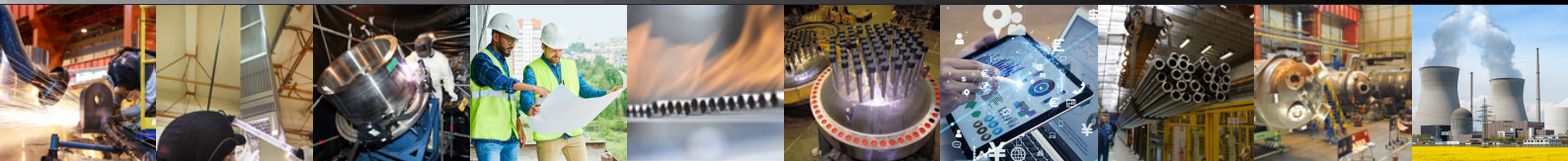
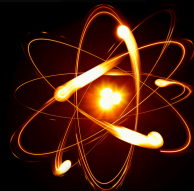
Parmi les changements mis en avant :

- La création d'une organisation resserrée autour de deux lignes technologiques
- Le rattachement de certaines activités pour retrouver davantage de cohérence métier
- Le transfert de la section Fatigue / Tribologie vers la ligne Thermohydraulique / Mécanique
- L'intégration d'activités comme les Fabrications avancées dans un périmètre section plus structuré
- La confirmation de nouvelles logiques d'encadrement, avec des responsables de lignes technologiques et un responsable des opérations.

Evolution de l'organigramme



Pour la CFDT, cette réorganisation n'est pas totalement une surprise. Elle s'inscrit dans une dynamique engagée depuis plusieurs mois et répond à des besoins réels de clarification. Pour autant, elle intervient dans un contexte social déjà fragilisé, avec des tensions fortes dans plusieurs équipes.



➔ Réorganisation des opérations au Centre Technique (Suite)

Nous constatons que ce projet entraîne des changements importants :

- Changement de périmètres
- Évolution des rattachements hiérarchiques
- Renouvellement ou remplacement de plusieurs managers
- Organisation de certaines lignes sur plusieurs sites
- Nouvelles articulations entre métiers, opérations et projets

Dans ces conditions, la **CFDT** considère que cette réorganisation ne peut pas être regardée uniquement sous l'angle de l'efficacité organisationnelle. Les effets concrets sur les salariés, les collectifs de travail et les risques psychosociaux doivent faire l'objet d'une évaluation. C'est dans ce cadre qu'une analyse via la grille QVT a été demandée.

À ce stade, plusieurs interrogations demeurent.

D'abord, la suppression d'un poste de chef de département interroge. La simplification annoncée est-elle réelle si le nombre de sections reste important et si l'encadrement demeure complexe ?

Ensuite, la question de la lisibilité de l'organisation future reste entière. La présentation de la Direction n'apporte pas encore, selon nous, toutes les clarifications attendues sur :

- Les responsabilités exactes de chacun,
- Les interfaces entre opérations, lignes technologiques et autres départements,
- Le devenir à court, moyen et long terme de certains postes de management,
- Les impacts concrets pour les équipes.

Autre point d'attention : le coût de structure lié aux nombreux mouvements managériaux en cours ou annoncés. La **CFDT** s'interroge également sur la place prise par le pôle projets et sur les perspectives d'évolutions offertes aux salariés dans ce nouveau schéma.

Position de la CFDT

La **CFDT** reconnaît qu'une évolution de l'organisation pouvait être nécessaire. Mais une réorganisation, même justifiée sur le papier, ne peut pas se faire sans garanties claires pour les salariés.

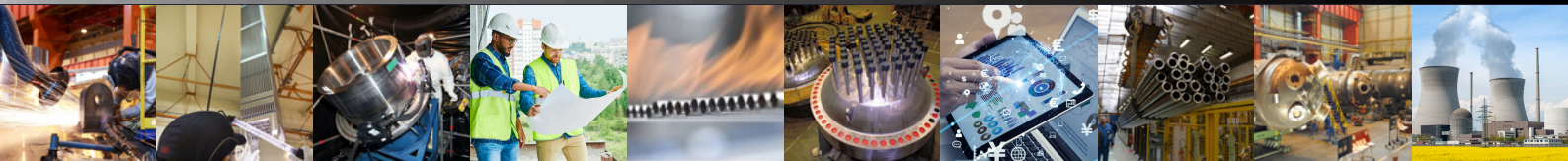
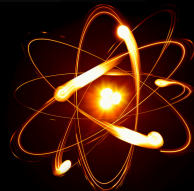
Nous demandons :

- un organigramme compréhensible par tous
- une clarification des rôles et responsabilités
- une évaluation sérieuse des impacts humains et organisationnels
- des réponses concrètes sur l'avenir des postes qui évoluent
- et un suivi réel des effets de cette réorganisation sur les équipes

Dans le contexte actuel, entre réorganisation, accompagnement externe, CAP ISO et audit à venir, la pression sur les équipes risque encore d'augmenter. La **CFDT** sera donc particulièrement vigilante sur le volet social de ce dossier. À ce stade, notre avis reste conditionné aux réponses qui seront apportées aux interrogations et aux craintes exprimées.

En résumé :

La Direction présente cette réorganisation comme un projet de simplification et de désilotage. Sur le principe, certains objectifs peuvent s'entendre. Mais dans les faits, beaucoup de questions restent ouvertes et les salariés ont besoin de visibilité, de cohérence et de garanties. Dans une période déjà difficile, la réussite d'un tel projet ne pourra pas reposer uniquement sur un nouvel organigramme : elle dépendra surtout de la capacité de la Direction à rassurer, expliquer, associer les équipes et protéger les conditions de travail.



→ CLIMAT SOCIAL

Un contexte social à ne pas ignorer !

La réorganisation arrive dans un climat déjà tendu. Lors du **CSE**, la **CFDT** a de nouveau alerté la Direction sur la dégradation du climat social au Centre Technique. La **CFDT** rappelle la hausse de l'absentéisme, passée de 1,62 % en 2024 à 2,47 % en 2025, ce qui doit être pris au sérieux et vu comme un signal d'alerte.

La Direction a décidé de faire appel à un cabinet extérieur, Sens et Cohérence, avec l'intervention d'une psychologue, Eugénie HOORELBEKE, auprès des équipes DTICC.

Des temps d'échanges collectifs sans managers sont prévus les 27 mars, 9 avril et 28 mai, ainsi que des entretiens individuels pour les salariés qui le souhaitent. Pour la **CFDT**, cette démarche peut être utile, mais elle ne suffira pas si elle ne s'accompagne pas de mesures durables, d'une véritable écoute et d'engagements concrets de la Direction sur l'organisation du travail, les conditions de travail et la prévention des RPS.

Le CSE aura un point d'avancement de la démarche en Juin prochain.

→ RH

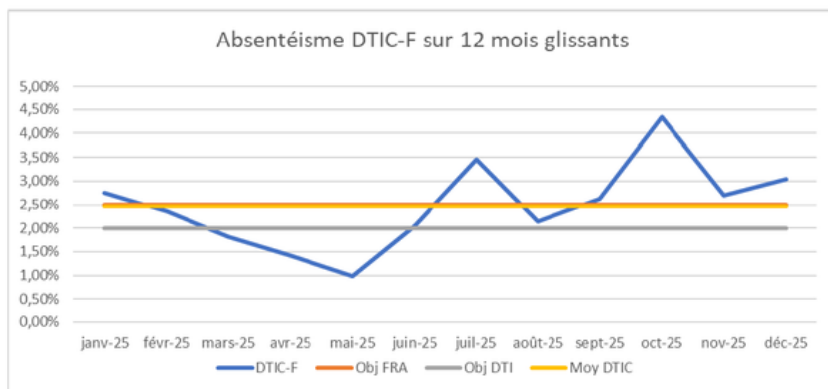
Effectifs au 31 janvier :

- 157 Hommes et 39 femmes
- 129 au CT Creusot et 68 CT Saint-Marcel

Recrutement :

- 7 recrutement déjà acté depuis janvier
- 6 postes ouverts :
 - DTIC : 1 RT (Romans sur Isère)
 - DTICC : 1 Chef de section corrosion, 1 Tech métallographe, 1 Tech essai mécanique
 - DTICT : 1 Chef de section essais boucles thermie, 1 Tech conduite d'installation d'essais

→ Absentéisme



→ Fermeture Centre Technique 2026

Vendredi 15 mai / Lundi 13 juillet / Pas de fermeture en août

→ CT'up et CAP ISO 2026

Le Centre Technique mène de nombreux chantiers afin de clarifier les processus, définir le pilotage des projets selon les entités, définir la stratégie commerciale, travailler sur la compétitivité des prix mais également sur les aspects sécurité et qualité pour lesquels les derniers événements et audits n'ont pas été très positifs.

Des incidents sécurité sont encore constatés et démontrent la nécessité de renforcer la maîtrise des process.

Par ailleurs, un nouvel audit ISO 19443 est prévu prochainement, cela représente un enjeu majeur pour le CT qui doit démontré sa conformité aux exigences.



Flashez-moi !

